

Notification préalable d'une concentration
(Affaire COMP/M.4527 — Sun Capital/Golden Gate/Eddie Bauer)
Affaire se prêtant à l'application de la procédure simplifiée

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2007/C 4/06)

1. Le 22 décembre 2006 la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) n° 139/2004 ⁽¹⁾ du Conseil, d'un projet de concentration par lequel Sun Capital Securities Group LLC, qui est affilié à Sun Capital Partners Inc. («Sun Capital», USA.) et Golden Gate Capital Private Equity Inc. («Golden Gate», USA) acquièrent, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), dudit règlement, le contrôle en commun de Eddie Bauer Holdings, Inc. («Eddie Bauer», USA), par achat d'actions.

2. Les activités des sociétés concernées sont les suivantes:

— Sun Capital: fonds de placement privé qui exerce ses activités dans de multiples secteurs, tels que la production et distribution de vêtements, d'accessoires, de jeans et chaussures pour hommes et femmes, notamment par l'intermédiaire des entreprises qu'il contrôle, à savoir Dim Branded Apparel («DBA») et Lee Cooper;

— Golden Gate: fonds de placement privé;

— Eddie Bauer: détaillant de vêtements de sport, opérant principalement aux États-Unis et concentrant ses ventes européennes en Allemagne.

3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération de concentration notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement (CE) n° 139/2004. Conformément à la communication de la Commission relative à une procédure simplifiée de traitement de certaines opérations de concentration en application du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil ⁽²⁾, il convient de noter que ce cas est susceptible d'être traité selon la procédure définie par ladite communication.

4. La Commission invite les tiers concernés à lui transmettre leurs observations éventuelles sur le projet de concentration.

Ces observations devront parvenir à la Commission au plus tard dans les dix jours suivant la date de la présente publication. Elles peuvent être envoyées par télécopie [(32-2) 296 43 01 ou 296 72 44] ou par courrier, sous la référence COMP/M.4527 — Sun Capital/Golden Gate/Eddie Bauer, à l'adresse suivante:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Greffes Fusions
J-70
B-1049 Bruxelles

⁽¹⁾ JO L 24 du 29.1.2004, p. 1.

⁽²⁾ JO C 56 du 5.3.2005, p. 32.